

- Vous envisagez d'intégrer la fonction publique territoriale qui offre des perspectives d'emploi nombreuses et attractives.
- Vous possédez un **niveau Bac + 2** (BTS tertiaire, DUT CJ ou GEA, BUT 2 CJ ou GEA, L2 Droit ou SHS, CPGE) ou vous souhaitez **valider des acquis professionnels (VAP)**.

Alors, vous serez intéressé(e) par :

LA LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(Campus des Comtes de Champagne - TROYES)
Formation initiale - Apprentissage - Formation continue

Une formation conçue en partenariat avec quatre centres de gestion de la fonction publique territoriale (08, 10, 51 et 52) avec une majorité d'intervenants professionnels et un cycle de 14 conférences de professionnalisation.

Acquisition de **connaissances théoriques et pratiques** (Institutions territoriales, Etat territorial, Finances locales / Pratique budgétaire ; Commande publique / Pratique des marchés publics ; Pratique des élections locales ; Droit de la fonction publique territoriale/GRH/ Management ; Urbanisme / Pratique du droit des sols...).

Méthodologie de l'écrit et de l'oral
(concours et compétences professionnelles).

Immersion professionnelle par l'apprentissage
ou un stage de douze semaines.

CANDIDATURES :
portail Ecandidat URCA.

RENSEIGNEMENTS :
laurent.derboulles@univ-reims.fr

